JE VOTE FO Justice

Syndicat National

CSA - TERRITORIAL DE NOUVELLE - CALÉDONIE



Cher(e)s Collègues, Cher(e)s Camarades,

L'année 2026 aura une nouvelle fois démontré la détermination, le courage et le professionnalisme de l'ensemble des personnels du ministère de la Justice, et tout particulièrement des personnels pénitentiaires.

Dans des établissements confrontés à une surpopulation carcérale toujours plus forte, à des sous-effectifs persistants, à la violence quotidienne, aux trafics et à une perte croissante de repères, les personnels continuent d'assurer leurs missions avec engagement, souvent au prix de lourds sacrifices personnels.

Face aux agressions, aux menaces, aux projections et à la dangerosité grandissante de la population pénale, la sécurité des personnels doit être une priorité absolue. Les déclarations d'intention ne suffisent plus. Il faut des effectifs suffisants, des équipements adaptés, des établissements sécurisés, des réponses disciplinaires et judiciaires fermes, ainsi qu'un soutien sans faille de l'administration et du ministère.

► **FO Justice** refuse que les personnels soient considérés comme une simple variable d'ajustement, qu'ils soient exposés, agressés, injustement mis en cause ou jetés en pâture sans que leur institution les protège. **Défendre la sécurité, la dignité, l'honneur et la présomption d'innocence des agents restera au cœur de notre engagement.**

► **FO Justice** a déjà su démontrer sa capacité à obtenir des avancées historiques pour les **Personnels de Surveillance**, avec le passage en catégorie B et A des Corps d'Encadrement et d'Application, et de Commandement. Ces réformes ont apporté la reconnaissance statutaire et financière attendue depuis des décennies.

► **FO Justice** a également obtenu des avancées concrètes pour les **Personnels Administratifs** et **Techniques**, avec des revalorisations indemnitaires et statutaires, ainsi que la signature d'un relevé de conclusions engageant le ministère sur plusieurs années. Ces résultats constituent une première étape pour des personnels trop longtemps oubliés, alors même qu'ils sont indispensables au bon fonctionnement quotidien de nos services et de nos établissements.

► **FO Justice** a également créé une véritable filière syndicale pour les **Psychologues** et les **Assistant(e)s de Service Social**. Cette reconnaissance était nécessaire pour défendre leurs conditions d'exercice, leurs carrières et leurs spécificités professionnelles. Notre organisation a fait le choix d'agir concrètement afin que chaque catégorie de personnels trouve toute sa place au sein du ministère de la Justice.

Nous continuerons à défendre les CPIP, les Personnels Administratifs, Techniques, Sociaux, les Psychologues et l'ensemble de celles et ceux qui font vivre quotidiennement le service public pénitentiaire et judiciaire. Chaque agent, quel que soit son corps, son grade ou son statut, a droit au respect, à la reconnaissance et à la protection.

Mais rien n'est définitivement acquis. De nombreux combats restent à mener : les sous-effectifs, l'attractivité des métiers, les déroulements de carrière, le pouvoir d'achat, les conditions de travail, la reconnaissance de la pénibilité, la fidélisation des agents, la surpopulation carcérale et la sécurisation des établissements.

En décembre 2026, les élections professionnelles constitueront une échéance déterminante.

Ce scrutin déterminera la représentativité syndicale pour les quatre prochaines années, et donc la force de celles et ceux qui vous défendront dans les instances, face à l'administration, à tous les niveaux.

Depuis 2022, **FO Justice** a prouvé qu'un syndicalisme de résultats était possible. Un syndicalisme libre, indépendant et combatif, capable de négocier lorsque cela permet d'avancer, mais aussi de mobiliser et de s'opposer lorsque la situation l'exige.

FO Justice respecte ses engagements !
FO Justice revendique, agit et obtient !

Votre confiance renouvelée en décembre 2026 nous permettra de poursuivre les réformes engagées, d'en obtenir de nouvelles et d'imposer en priorités absolues la sécurité, la reconnaissance et la protection de tous les personnels.

En 2027, **FO Justice** sera au rendez-vous pour défendre vos droits, vos carrières, votre pouvoir d'achat, vos conditions de travail et votre intégrité physique et morale. Nous rappellerons sans relâche qu'aucune politique de la Justice ne peut réussir sans les femmes et les hommes qui la font vivre chaque jour.

En décembre 2026, donnons de la force à ceux qui vous défendent réellement.

En 2027, continuons ensemble à faire entendre la voix de tous les personnels.

Avec FO Justice, faisons de la sécurité, de la reconnaissance et du respect des agents une exigence absolue !

Emmanuel BAUDIN, Secrétaire général

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES
DU 3 AU 10 DÉCEMBRE 2026

Votre Filière, Vos Représentants
Nos Combats ! ► fojustice.fr

FO RÉSISTER ! RIEN LÂCHER !

ACTION, RESPECT, ÉQUITÉ POUR TOUS LES PERSONNELS

REVENDICATIONS

▸ CSA - UTSP NOUVELLE CALÉDONIE

Cher(e)s Collègues,

Du 3 au 10 décembre 2026, vous aurez un choix essentiel à faire : élire celles et ceux qui vous représenteront et défendront vos droits et vos intérêts pendant les quatre prochaines années. Votez en votre âme et conscience, avec lucidité et objectivité, sans vous laisser instrumentaliser. Votre vote vous appartient. Il engage votre avenir professionnel.

FO Justice Nouvelle-Calédonie est l'alliance des deux syndicats locaux, FO Justice Nouméa et Koné, unis sous une bannière commune. Cette union a démontré notre capacité d'action et renforcé nos moyens pour défendre tous les personnels pénitentiaires du Caillou.

Depuis avril 2025, **FO Justice Nouvelle-Calédonie** continue d'optimiser ses actions. Notre engagement s'est traduit par des actes concrets : (liste non exhaustive)

- ✓ 5 mobilisations et 1 blocage pour faire entendre les revendications du personnel ;
- ✓ Plus de 40 tracts pour dénoncer les dysfonctionnements et interpeller l'administration ;
- ✓ Des propositions concrètes pour améliorer les conditions de travail et la sécurité ;
- ✓ 1 reconnaissance BCEX, 5 mobilités favorables, 1 TA BCEX, des dossiers de reprises d'ancienneté régularisés ;
- ✓ 3 formations syndicales dispensées aux membres de notre organisation pour mieux défendre les personnels ;
- ✓ Plusieurs interventions sur des dossiers individuels ;
- ✓ Un accompagnement solidaire des agents en difficulté, adhérents ou non.

Notre objectif principal n'a pas bougé d'un iota : défendre avec constance et dévouement vos intérêts, tant individuels que collectifs afin d'accomplir vos missions de service public dans les meilleures conditions.

Les années passent, mais notre détermination demeure imperturbable. Mon équipe est motivée et impliquée, elle continuera de veiller à la protection de vos acquis sociaux, et aura à cœur d'être force de propositions afin de garantir quotidiennement un environnement de travail sain et digne.

Nous lutterons sans relâche contre toutes les formes d'agressions, les risques psychosociaux, les injustices et les dérives administratives.

Le soutien sans faille de notre syndicat national FO Justice renforce efficacement nos actions et notre dialogue social, il constitue un appui essentiel au sein des instances décisionnaires. Notre représentativité nationale a notamment contribué à des avancées majeures pour les personnels de tous corps (les catégories A et B, le doublement des primes, les avancées sécuritaires, les mobilités, etc).

Les personnels pénitentiaires de Nouvelle-Calédonie ne sont pas des agents de seconde zone. L'éloignement géographique ne doit jamais devenir un prétexte à l'oubli, à l'inaction ou à des droits au rabais. Le Camp Est souffre depuis trop longtemps de conditions de travail dégradées, d'infrastructures inadaptées et d'un manque criant d'effectifs. Les personnels de surveillance, administratifs, techniques et du SPIP méritent tous la même considération.

Depuis les émeutes de 2024, la Nouvelle-Calédonie doit relever des défis considérables. La reconstruction du territoire ne peut faire l'impasse sur l'avenir de son service public pénitentiaire. **FO Justice Nouvelle-Calédonie** continuera de porter avec conviction ce dossier urgent auprès du Ministère de la Justice, de la Direction Générale de l'Administration Pénitentiaire et des institutions du territoire : les Députés, les Sénateurs, le Congrès, le Gouvernement, la Province sud.

Exigeons la construction d'un établissement moderne, conforme, doté d'une capacité d'hébergement adaptée à la surpopulation pénale et des effectifs calibrés aux missions de prise en charge et de sécurité.

ACTION, RESPECT, ÉQUITÉ POUR TOUS LES PERSONNELS

Cet outil de travail est une nécessité inévitable pour la Nouvelle-Calédonie, il doit sortir de terre et servir pour les générations à venir.

▸ **FO Justice Nouvelle-Calédonie** est consciente qu'un tel projet ne pourra se concrétiser du jour au lendemain. Nous allons maintenir la pression syndicale jusqu'à l'obtention d'engagements officiels et d'un calendrier concret.

Dans l'attente, nous continuerons à exiger des mesures palliatives pour préserver la sécurité des agents et des conditions de travail acceptables dans les deux établissements.

▸ **FO Justice Nouvelle-Calédonie** ne restera pas insensible et inactive compte tenu de l'impact conséquent sur votre santé physique et psychologique. Pour les quatre prochaines années, notre organisation s'assurera de placer au centre de ses priorités les dossiers suivants : (liste non exhaustive)

- ✓ Obtenir, dès 2027, le déploiement des postes issus de l'audit dans le cadre des campagnes de mobilité ;
- ✓ Revendiquer une réorganisation des services respectueuse de l'équilibre, conciliant vie professionnelle et vie personnelle, notamment par une charte des temps harmonisée ;
- ✓ Obtenir une reconnaissance officielle de l'engagement des personnels ;
- ✓ Défendre la reprise des années de services antérieurs dans le calcul de l'ancienneté des agents concernés ;
- ✓ Faire respecter les droits et les spécificités de tous les corps, sans oublier les personnels administratifs, techniques et du SPIP ;
- ✓ Exiger la tenue des instances locales, utiles, régulières et suivies d'effet : CSA, FS, médecine de prévention et groupes de travail ;
- ✓ Revendiquer un contrat hexagone à l'image de celui de nos homologues de la Police nationale ;
- ✓ Exiger l'agrandissement des vestiaires des agents, la rénovation de leurs bureaux, leurs sanitaires et leurs espaces de détente ;
- ✓ Défendre des chambres de repos individuelles et équipées ;
- ✓ Porter une véritable politique immobilière intégrant les moyens de sécurité actifs, notamment des miradors ;
- ✓ Défendre la création d'infrastructures spécialisées, dont une UDV et un SMPR, ainsi que la mise en place d'une équipe cynotechnique ;
- ✓ La mise en fonction du matériel radiologique de l'UCSA ;
- ✓ Étudier la faisabilité d'un mess au sein des deux établissements ;

▸ **FO Justice Nouvelle-Calédonie** **est une structure active, renouvelée et bienveillante. Nous ne vous promettrons pas ce que nous ne pouvons pas garantir. En revanche, nous faisons le serment de défendre vos droits et vos intérêts avec fermeté, sans compromission, avec conviction et détermination.**

Ensemble, battons-nous pour faire évoluer les mentalités, obtenir des moyens adaptés, améliorer vos conditions de travail et faire reconnaître la pénibilité de nos métiers.

Voter FO Justice Nouvelle-Calédonie, ce n'est pas uniquement faire le bon choix. C'est choisir un syndicat qui entend défendre l'ensemble des personnels de l'administration pénitentiaire : les personnels de surveillance, les personnels administratifs trop souvent oubliés et pourtant essentiels au bon fonctionnement des services, y compris les CPIP et les personnels techniques.

Voter FO Justice Nouvelle-Calédonie c'est voter utile !

VOTER FORT ET VOTER CONSTRUCTIF !

Le Secrétaire Territorial FO Justice de la Nouvelle Calédonie, Nicolas MACKENZIE

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES
DU 3 AU 10 DÉCEMBRE 2026

FO RÉSISTER ! RIEN LÂCHER !
ACTION, RESPECT, ÉQUITÉ POUR TOUS LES PERSONNELS

JE VOTE FO Justice

CANDIDATS

▸ CSA - UTSP NOUVELLE CALÉDONIE

FO Justice
UTSP NOUVELLE CALÉDONIE

CP Nouméa	Nicolas MACKENZIE, CEA
CP Nouméa	Laurent TREMOUSA, Technique
CD Koné	Efelaimo VEHIKITE, CEA
CP Nouméa	Marylou SIULI, CEA
CD Koné	Kelvin TAMANOGI, CEA
CP Nouméa	Wilfrid HALAHIGANO, CEA
CP Nouméa	Marie-Olivia MANUSAUAKI, Administrative,
CP Nouméa	Marie-Eleonola PIPISEGA, Administrative



Élections Professionnelles
EN DÉCEMBRE, JE VOTE FO !

fojustice.fr